



Litige sur "réparation" d'un ventilateur

Par **arno**, le **30/11/2009** à **16:23**

Bonjour,
Voilà mon histoire:
Je suis propriétaire d'une maison depuis moins de 2 ans. Il y a 3 mois, j'ai constaté un bruit anormal du côté de mon garage et je me suis aperçu sans regarder parce que c'était dans les combles et que c'est difficilement accessible que cela provenait du ventilateur de la cuisine. Le garage et la cuisine sont côte à côte. J'ai appelé le fabricant, la société d'électricité qui me l'avait installé. Le ventilateur ayant moins de 2 ans est donc sous garanti. Cette entreprise ne pouvait pas se déplacer avant la semaine d'après à l'exception du lendemain car des ouvriers travaillaient dans le secteur et qu'ils pourraient y venir jeter un coup d'oeil en passant. Travaillant la nuit, cette horaire ne me convenait pas mais j'ai accepté de faire l'effort de me lever plus tôt bien entendu. Il s'est révélé que c'était une souris qui s'était glissé dans le ventilo, ils me l'ont donc enlevé. Duré de l'opération 10 minutes, a noté que c'est moi qui est fourni l'échelle. Maintenant on me demande de payer 108 € pour le déplacement et la main d'oeuvre car ce n'est pas une anomalie ou une casse du ventilo donc la garanti ne marche pas. Je trouve que c'est abusé vu que leur chantier était à côté du mien et étant donné la facilité du travail demandé. Il y avait 4 vis à enlever, pour voir la nature de ce bruit. Le ventilateur sous garanti je pense que je n'ai pas à intervenir, même pour un démontage sommaire. Bref, j'ai téléphoné pour avoir des explications mais on m'a raccroché au nez, j'ai envoyé une lettre en recommandé avec accusé de reception demandant une facture détaillée et en m'expliquant comme je le fais ici. Pas de réponse à part l'accusé de reception. Aujourd'hui je reçois une lettre de relance limite de menace pour m'acquitter de cette somme d'ici 3 jours sous peine de faire appel à la loi qui prévoit des penalités de retard pour non paiement. Je ne sais pas quoi faire, j'ai toujours été aimable et courtois jusqu'ici... Un consommateur qui n'aime pas l'injustice. Merci de m'avoir lu jusqu'au bout!